



LE MONDE NOUVEAU :

Le Monde Nouveau est un **événement d'ampleur inédit en Région Occitanie** autour des grands enjeux environnementaux et sociaux de demain. La première édition s'est tenue en mars 2019 à l'initiative de **Marie-France Marchand Baylet**, Vice-Présidente du Groupe La Dépêche et d'**Éric Scotto**, Président et Co-Fondateur d'Akuo Energy. Face au constat des dégradations environnementales, bouleversements climatiques, excès d'une agriculture intensive et d'une industrialisation polluante, l'objectif du Monde Nouveau est d'attirer l'attention sur des **initiatives engagées pour une économie verte et solidaire**.

La seconde édition du forum Le Monde Nouveau se déroulera **du 26 au 29 mars 2020. 4 jours au Palais des Congrès de Perpignan** pour découvrir, échanger et entrevoir des solutions ensemble :

- Des débats, des ateliers de réflexion et de networking, des stands professionnels...
- Des parcours et des visites pour découvrir Le Monde Nouveau,
- Tous les publics concernés : professionnels, grand public, étudiants, associations, scolaires, etc.,
- De nombreux acteurs économiques présents dans le dispositif,
- 5 Grandes Ecoles partenaires engagées,
- 10 000 personnes attendues.

AU CŒUR DE L'ÉVÈNEMENT, LE CRÉATHON :

Le Créathon, un concours d'innovation pour la transition écologique qui prévoit le **coaching de 10 projets lauréats** (porteurs de projet collectifs) durant l'évènement. L'objectif : les accompagner dans la consolidation de leur solution pour des territoires plus durables et solidaires en Occitanie.

LE CRÉATHON, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Créathon propose à des **porteurs de projet collectifs** de candidater pour développer une **réponse à une problématique territoriale et sociétale donnée**. Le Monde Nouveau a choisi ce fonctionnement pour identifier, valoriser et appuyer des solutions concrètes face à des **défis environnementaux, économiques et sociaux** d'actualité et favoriser la transition vers un monde plus durable en Occitanie.

Pendant 4 jours, les lauréats du Créathon bénéficieront **d'un appui individualisé par des experts pour consolider leur projet, de temps d'échanges avec les autres lauréats et les conférenciers pour partager des idées/créer des synergies et d'une visibilité auprès du grand public et des entreprises partenaires pour mettre en lumière leurs solutions**. Pensé avec un écosystème d'acteurs de l'innovation en région, l'accompagnement proposé dans le cadre du Créathon permettra aux lauréats de consolider leur méthodologie de projet, de travailler le design de leur solution, de préparer leur pitch grand public et de bénéficier d'une émulation collective pour booster leur projet.

LE DÉROULÉ DU CRÉATHON :

Pour sélectionner les porteurs de projets collectifs qui participeront au Créathon 2020, le Groupe La Dépêche et ses partenaires lancent **du 31 octobre au 15 décembre 2019** un appel à projet pour identifier les solutions régionales les plus prometteuses.

10 projets constitués en équipes seront sélectionnés parmi les candidatures reçues et invités à Perpignan pour participer au Créathon du 26 mars au 29 mars 2020. Là, ils bénéficieront de 4 jours de coaching pour booster leur projet. Sont prévus : des ateliers individualisés et en collectif, animés par des **experts régionaux, spécialisés dans la création d'activités socio-environnementalement innovantes** pour permettre aux lauréats de consolider leur méthodologie de projet (modèle économique, partenariats stratégiques, financements...), de travailler le design de leur solution et de se projeter

dans le futur, de préparer leur pitch pour les plateaux média et la grande scène du Palais des Congrès de Perpignan et leur communication pour échanger avec les conférenciers, les entreprises du salon et le grand public et de stimuler les synergies avec les autres porteurs de projets. Sont également prévus : des espaces de détente, de coworking et de prototypage.

A l'issue du Créathon, les 10 lauréats bénéficieront d'une mise en avant éditoriale de la part du Groupe La Dépêche, des conseils de l'Agence AD'OCC partenaire, mais aussi plus largement d'une orientation vers des dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat en région.

CALENDRIER :

- **Du 31 octobre au 15 décembre 2019** : Lancement de l'appel à projet et réponses en ligne sur le site www.lemondenouveau.fr
- **Du 16 décembre 2019 au 31 janvier 2020** : Pré-sélection des candidatures par des experts
- **Le 14 février 2019** : Annonce des 10 projets lauréats pour participer au Créathon
- **Avant l'évènement** : Prise de contact avec les lauréats pour préparer l'accompagnement
- **Du 26 au 29 mars 2020** : Déroulement du Créathon

ANCRAGE TERRITORIAL DES PROJETS :

Raisonner en local, valoriser les territoires : les solutions proposées devront être pensées, développées pour et en **Région Occitanie**.

PROCESSUS DE SELECTION :

Une pré-sélection des projets sera effectuée sur la base des critères d'éligibilité obligatoires (cf. détails de l'appel à projet page 4). Les projets éligibles seront ensuite examinés par un jury de sélection qui se réunira en janvier 2020, composé :

- Des organisateurs de l'évènement (Groupe La Dépêche, Midi Events) et du Créathon (InCitu)
- Des organismes d'appui aux entreprises en région (notamment AD'OCC, partenaire du Créathon) et des partenaires techniques (incubateurs, financeurs)
- Des représentants de Grands Ecoles partenaires
- Des représentants de grandes entreprises ou institutions partenaires du Monde Nouveau 2020

Chaque membre du jury attribuera à chaque projet **3 notes (allant de 1 à 5)** sur les 3 critères suivants :

- **La présentation des porteurs de projet**
- **L'utilité du projet**
- **La crédibilité technique et économique du projet**

TRANSPORT ET LOGEMENT DES EQUIPES :

Le frais des équipes lauréates du Créathon (transport, hébergement, repas) seront pris en charge par les organisateurs.

PRESENTATION DE L'APPEL A PROJET :

Le présent appel à projet s'inscrit dans le cadre du **Créathon** organisé pendant l'évènement **LE MONDE NOUVEAU** qui se déroulera à Perpignan du **26 au 29 mars 2020**. Il vise à sélectionner **10 équipes projet** qui seront accompagnées durant le Créathon et bénéficieront d'une mise en avant éditoriale de la part du Groupe La Dépêche, des conseils de l'Agence AD'OCC partenaire, mais aussi plus largement d'une orientation vers des dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat en région.

Qui peut répondre ?

Cet appel à projet s'adresse aux **projets socio-environnementalement innovants**. Ceux-ci doivent obligatoirement s'inscrire dans une ou plusieurs des 6 thématiques ci-dessous :

1. **Climat et énergies renouvelables**
2. **Aménagement et mobilités**
3. **Economie circulaire**
4. **Science et santé**
5. **Agriculture et alimentation**
6. **Nouvelles citoyennetés**

Les projets doivent être présentés par : **i) des porteurs de projet en collectif** souhaitant se lancer dans la **construction d'un projet entrepreneurial** (phase préalable de l'idée au projet déjà menée) ou **ii) des entreprises** souhaitant **innover en développant une nouvelle activité**.

Les projets candidats doivent obligatoirement **être portés par une personne morale domiciliée en région Occitanie ou être spécifiquement dirigés vers la région Occitanie**. Entrent dans cette acception toute association, y compris citoyenne et étudiante, coopérative ou autre structure développant un **projet d'utilité sociale** avec : une finalité socio-environnementale avérée, un projet économique crédible, une lucrativité limitée et une gouvernance partagée. Les projets doivent démontrer leur capacité à **générer un impact positif en termes de transition écologique et de développement durable des territoires**.

En phase de pré-sélection des projets (contrôle d'éligibilité), nous tiendrons particulièrement compte de l'ensemble des critères énoncés dans ce paragraphe. Nous prioriserons, de plus, les candidats qui fourniront la meilleure démonstration de la plus-value que représente le Créathon pour **la construction et l'expérimentation de leur projet** et qui s'engageront à être **disponibles pendant toute la durée du Créathon : 3 personnes minimum** pour le bon déroulement de l'accompagnement (porteurs de projet, bénévoles...)

Les critères de sélection par le jury :

Lors du jury de sélection des lauréats, nous porterons une attention particulière aux critères suivants, qui seront pondérés de façon équivalente :

1. **La présentation des porteurs de projet** : solidité des porteurs de projet, qualité et complémentarité des profils de l'équipe, capacité à porter collectivement le projet
2. **L'utilité du projet** : caractère innovant de la solution au vu du contexte, impact positif espéré (à argumenter) sur le territoire et les bénéficiaires cibles, en termes : 1) environnementaux (préservation des ressources naturelles, adaptation au changement climatique, réduction des déchets...) et 2) sociaux (implication active des bénéficiaires, citoyens et autres parties prenantes du territoire, innovation sociale...)

- 3. La crédibilité technique et économique du projet :** réalisme technique, économique et financier, pérennité et viabilité du projet sur la durée (non majoritairement dépendant de subventions publiques), capacité à créer des emplois à terme, partenariats stratégique déjà établis

Ne pourront être soutenus :

- Les initiatives à caractère individuel,
- Les projets ne pouvant présenter des équipes constituées d'un minimum de 3 personnes lors du Créathon du 26 au 29 mars 2020,
- Les projets limités à de l'information, de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement,
- Des projets liés au fonctionnement régulier de la structure ou limités à des dépenses d'investissement.

Comment candidater ?

Pour candidater, il vous suffit de vous rendre sur le site : <https://www.lemondenouveau.fr> à compter du 31 octobre 2019, de remplir le formulaire en ligne sans oublier de le valider.

Calendrier :

Dépôt des candidatures en ligne : **du 31 octobre au 15 décembre 2019 minuit**

Annonce des projets sélectionnés : **le 14 février 2020**

Pourquoi participer au Créathon ?

- Bénéficier d'un accompagnement individualisé par un réseau d'experts en entrepreneuriat socio-environnementalement innovant pour consolider votre projet,
- Bénéficier d'une émulation collective avec les autres lauréats, créer des synergies,
- Faire connaître votre solution au grand public, aux conférenciers et entreprises partenaires de l'évènement, bénéficier d'une visibilité médiatique d'ampleur par le Groupe La Dépêche,
- Rencontrer des acteurs de votre secteur, nouer des partenariats sur la durée,
- Accélérer le développement de votre solution.

Le soutien aux lauréats après le Créathon :

A l'issue du Créathon, les 10 lauréats seront invités à présenter leur solution et leur projet sur la grande scène du Palais des Congrès de Perpignan. Ils seront ensuite intégrés au portefeuille de projets lauréats du Monde Nouveau et bénéficieront de la part du Groupe La Dépêche et de ses partenaires :

- D'invitations à des **rencontres réseaux** et à des rencontres entre lauréats,
- D'une **orientation privilégiée vers les structures d'accompagnement partenaires** pour consolider leur projet sur la durée (levée de fonds, conseils techniques, juridiques, innovation...),
- D'une **visibilité de l'avancement des projets dans les médias** du Groupe La Dépêche (presse papier et web) et la newsletter du forum Le Monde Nouveau.

Une question ?

Le règlement de l'appel à projets vous donnera toute l'information nécessaire. S'il vous reste une question : creathon@lemondenouveau.fr.